



Conseil de sécurité

Distr. générale
1^{er} juillet 2010
Français
Original : anglais

Lettre datée du 21 juin 2010, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint la lettre datée du 2 juin 2010, que j'ai reçue du Secrétaire général délégué de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Claudio Bisogniero, transmettant le rapport trimestriel sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, portant sur la période allant du 1^{er} novembre 2009 au 31 janvier 2010 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir en porter le texte ainsi que son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**



Annexe

**Lettre datée du 2 juin 2010 adressée au Secrétaire général
par le Secrétaire général délégué de l'Organisation
du Traité de l'Atlantique Nord**

Conformément aux résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, je vous fais tenir ci-joint un rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour la période allant de novembre 2009 à janvier 2010. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil de sécurité (voir pièce jointe).

(Signé) Claudio **Bisogniero**

Pièce jointe

Rapport trimestriel au Conseil de sécurité sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité

Introduction

1. Le présent rapport, établi conformément à l'obligation énoncée dans la résolution 1890 (2009) du Conseil de sécurité de faire rapport à ce dernier sur l'exécution du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), couvre la période allant du 1^{er} novembre 2009 au 31 janvier 2010. Au 1^{er} février 2010, l'effectif de la Force était de 87 646 soldats originaires de 28 pays membres de l'OTAN et de 15 pays non membres.

2. Tout au long de la période considérée, la FIAS a continué de prêter assistance au Gouvernement afghan, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Du 1^{er} novembre 2009 au 31 janvier 2010, elle a subi 794 pertes au total (89 soldats ont été tués et 696 blessés au combat; 9 ont perdu la vie dans d'autres circonstances). Les points importants qui ont marqué cette période sont les suivants :

a) Conformément aux décisions pertinentes du Conseil commun de coordination et de suivi, le 28 janvier 2010, les participants à la Conférence de Londres sur l'Afghanistan ont décidé d'accroître sensiblement les effectifs de l'armée nationale afghane et de la Police nationale afghane avec l'aide de la communauté internationale – en vue d'atteindre 171 000 hommes dans l'armée nationale et 134 000 dans la police nationale d'ici à la fin de 2011, ce qui porterait les effectifs des forces de sécurité à un total de plus de 300 000;

b) À la Conférence de Londres, la communauté internationale et le Gouvernement afghan ont aussi salué la décision de l'OTAN d'élaborer un programme de transition progressive vers la prise de commandement de la sécurité par les forces nationales, province par province, qui pourrait être lancé fin 2010 ou début 2011. Il a été convenu que la transition vers la prise de commandement par les Forces nationales de sécurité afghanes ne doit pas être prématurée, mais soumise à certaines conditions, et qu'à mesure que ces conditions seraient remplies, la FIAS passerait à un rôle d'appui dans les provinces concernées. La transition étant par essence un processus, cela ne veut pas dire que les forces internationales se retireraient;

c) Les efforts que la FIAS déploie sans relâche en mettant efficacement en œuvre la nouvelle approche définie par son commandant, le général McChrystal, pour réduire le nombre de victimes parmi la population civile et les dommages collatéraux, continuent de porter leurs fruits. Les victimes civiles du fait des forces antigouvernementales (principalement sous l'action d'engins explosifs improvisés) restent en hausse. La FIAS continue quant à elle de réduire le nombre de victimes civiles ainsi que les dommages aux infrastructures et aux biens.

Situation en matière de sécurité

3. Les insurgés afghans résistent toujours, adaptant leurs méthodes aux capacités et moyens accrus des forces de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes. Ils évitent généralement les confrontations directes avec des effectifs

importants de la FIAS et des Forces nationales de sécurité afghanes pour préserver leur puissance de combat et continuer d'intimider la population locale – comme en témoigne la nette augmentation des attaques au moyen d'engins explosifs improvisés par rapport à l'année dernière. En outre, ils continuent de perpétrer un certain nombre (certes peu élevé mais relativement stable) d'attentats à forte visibilité dans les zones urbaines et le long de la route 1, la cible principale étant la ville de Kaboul en raison de l'impact médiatique potentiel à cet endroit. Ainsi, ils font toujours parmi les civils nombre de victimes innocentes, tandis que les Forces nationales de sécurité afghanes ont montré qu'elles étaient de plus en plus capables de contrer ce type d'actions. D'une façon générale, ces attentats à forte visibilité démontrent une nouvelle fois clairement que les insurgés tiennent à poursuivre les attaques sans aucun égard pour la vie des civils, afghans ou étrangers. D'après les rapports qui ont été publiés, les insurgés sont préoccupés par leurs pertes au Pakistan et en Afghanistan, qui pèsent lourdement sur leur commandement et les conduit à se tourner plus fréquemment vers des activités exigeant moins d'effectifs et moins de coopération entre les différents groupes.

4. La menace reste décentralisée : plusieurs groupes d'insurgés, dominés par les Taliban, coexistent et poursuivent des objectifs semblables : retrait des forces internationales, renversement du Gouvernement afghan et institution d'un régime fondamentaliste, autoritaire et théocratique. Au plan régional, la situation en matière de sécurité est la suivante :

a) *Commandement régional de Kaboul.* Les insurgés continuent de viser ce commandement régional, qui représente une zone cible précieuse et rentable puisqu'il leur permet de profiter de la présence médiatique et internationale pour leurs actions de propagande. Bien que les activités des insurgés aient connu une résurgence pendant les élections, au mois d'août, elles n'ont pas atteint en 2009 le même niveau qu'en 2008, les chiffres de novembre/décembre 2009 ayant été inférieurs ou égaux à ceux de novembre/décembre 2008. Si l'attentat de Kaboul, en janvier, a été très médiatisé, certains l'ayant considéré comme une preuve de la « résistance » des Taliban, il convient de garder à l'esprit que cet événement, orchestré par sept insurgés, a été efficacement maîtrisé par les Forces nationales de sécurité afghanes. Il est à prévoir que le niveau global de menace reste élevé dans les mois à venir, et que les risques connexes d'attaques au moyen d'engins explosifs improvisés et d'autres attentats mortels demeurent importants;

b) *Commandement régional Nord.* Malgré une augmentation des activités insurrectionnelles, la situation en matière de sécurité est restée relativement stable par rapport à d'autres régions. La violence, plutôt liée aux activités criminelles, aux drogues et à la corruption, reste la principale préoccupation dans ce domaine. Ces derniers mois, le commandement régional Nord a été le théâtre d'actions ponctuelles et coordonnées menées par des militants de premier plan facilitées par un soutien financier et logistique extérieur et provenant principalement de régions isolées. En dehors de ces régions, la dynamique locale permet à la population de résister à l'insurrection, même lorsque la présence de la FIAS ou des Forces nationales de sécurité afghanes y est minimale;

c) *Commandement régional Ouest.* Les activités insurrectionnelles se sont accrues ces derniers mois. Les tensions ethniques, l'influence de personnages au bras long, la criminalité et le passage de clandestins ajoutent à l'instabilité de la région. En dehors d'Hérat, l'autorité gouvernementale reste faible et le maintien de

l'ordre est généralement assuré par les hommes d'influence locaux. Les forces de la coalition concentrant leurs efforts dans les régions du commandement régional Sud, les voies de communication et les sanctuaires des insurgés de l'Ouest sont davantage sollicités;

d) *Commandement régional Sud.* Les Taliban continuent de centrer leur action sur le commandement régional Sud et de déployer les efforts les plus intenses dans les provinces d'Helmand et de Kandahar – les insurgés, y compris les combattants étrangers, essayant d'étendre leur influence aux zones urbaines. L'action conjuguée des Forces nationales de sécurité afghanes et de la FIAS, qui s'intensifie, menace les sanctuaires des insurgés, perturbe leurs filières d'approvisionnement et entrave leur liberté de mouvement. Dans certaines régions, le niveau élevé de la menace gêne les projets de reconstruction et de développement. Pendant la période considérée, une opération de grande envergure a été organisée dans le commandement régional Sud, l'opération Moshtarak, avec pour objectif de venir à bout des bastions insurrectionnels dans la province d'Helmand afin de limiter la libre circulation des insurgés et de rétablir l'autorité du Gouvernement afghan sur toute la région;

e) *Commandement régional Est.* L'insurrection dans cette région est considérée comme éclatée, différents groupes d'insurgés agissant dans des zones distinctes. Le commandement régional Est a aussi été touché par davantage d'attaques cinétiques, notamment par des tirs directs et indirects, ainsi que par la mise en place d'engins explosifs improvisés le long des principales voies d'approvisionnement. Les insurgés sont capables de cibler les bases et les voies d'approvisionnement le long de la frontière ainsi qu'en terrain inhospitalier dans les régions montagneuses.

5. Les attaques au moyen d'engins explosifs improvisés demeurent celles qui font le plus de victimes au sein de la FIAS, des Forces nationales de sécurité afghanes et de la population civile afghane. Le recours par les insurgés à ces engins, qui a augmenté de 87 % par rapport à la même période de l'année dernière, est à l'origine de nombreuses pertes parmi les civils. Cependant, le nombre d'engins découverts reste supérieur au nombre d'explosions : il représente pour la même période 58 % des incidents liés à ce type d'engins.

Armée nationale afghane

6. On estime que les Forces nationales de sécurité afghanes ne sont pas en effectif suffisant pour faire face aux exigences de la lutte contre les insurgés. La nécessité d'augmenter ces effectifs et de renforcer les capacités de l'armée nationale est un élément stratégique essentiel. Les participants à la Conférence de Londres ont convenu d'accroître la pleine capacité de l'armée à un rythme plus soutenu qu'il n'en avait été décidé précédemment. L'encourageant succès rencontré au niveau des engagements permet d'être optimiste quant à la réalisation des nouveaux objectifs, mais il conviendra aussi pour les atteindre de fournir des ressources cruciales en matière de formation. Or, il manque du personnel parmi les formateurs institutionnels et au sein des équipes opérationnelles d'encadrement et de liaison.

Police nationale afghane

7. La Police nationale afghane continue de se développer moins rapidement que l'armée nationale. Les évaluations du statut opérationnel de la police nationale faites

fin 2009 ont montré que cette dernière était moins performante que prévu, tant au plan de la qualité de certains agents que de la capacité opérationnelle de certains de ses organes clefs. Après sa propre évaluation préliminaire sur 30 jours, le commandant de la nouvelle Mission OTAN de formation en Afghanistan a demandé que soit réalisée d'urgence une étude détaillée de toutes les activités de la Police nationale afghane. Cette étude, en cours, porte sur la relation entre la police nationale et l'armée nationale, les capacités du Ministère de l'intérieur, le recrutement et la rétention du personnel, la corruption, la capacité de direction, la formation, les partenariats et la logistique. En contribuant au développement de l'armée et de la police nationales, la Mission OTAN de formation en Afghanistan permettra d'aider les Forces nationales de sécurité afghanes de façon plus globale. Il faudra cependant remédier au cruel manque de personnel de la Mission si l'on veut tirer pleinement parti des avantages des nouvelles structures organisationnelles. En ce qui concerne les effectifs totaux, l'objectif récemment approuvé de 134 000 hommes sera probablement atteint; néanmoins, le succès final dépendra de la volonté de la communauté internationale de doter les fonctions de formation, de partenariat et d'encadrement des ressources nécessaires. Les Afghans eux-mêmes doivent réduire le taux d'érosion des effectifs de la police nationale tout en attirant un nombre suffisant de bonnes recrues. Pendant la période considérée, au niveau du personnel, une meilleure coordination entre la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan et les autres acteurs internationaux a été assurée sur le théâtre des opérations par le Conseil international de coordination de la police en ce qui concerne la formation de la Police nationale afghane.

Armée de l'air afghane

8. L'armée de l'air, qui reçoit l'appui de la Mission OTAN de formation en Afghanistan, continue de s'étoffer lentement, tout en augmentant ses capacités. En novembre, elle a reçu 3 des 18 C-27 qui deviendront les pièces maîtresses de la capacité de transport aérien du pays. En outre, la flotte d'hélicoptères s'est encore accrue, ce qui offre une plus grande souplesse pour l'évacuation sanitaire et facilite énormément la mobilité sur le champ de bataille tout en permettant aux Forces nationales de sécurité afghanes de se lancer dans des opérations conjointes.

Lutte contre les stupéfiants

9. Le Gouvernement afghan reconnaît la responsabilité qui incombe à l'Afghanistan dans la lutte contre l'industrie illicite des stupéfiants et les liens entre celle-ci et les activités insurrectionnelles, ainsi que contre la criminalité et la corruption. Les huit piliers de la Stratégie nationale afghane de lutte contre la drogue ciblent les domaines considérés comme susceptibles d'avoir l'incidence la plus durable sur le trafic de drogue. Les priorités actuelles de la Stratégie sont axées sur le renforcement des moyens de subsistance légaux en milieu rural, le démantèlement des réseaux et la suppression des liens entre l'insurrection et les entités criminelles, la réduction de la demande de drogues illicites, ainsi que la poursuite du développement des institutions étatiques. Pour atteindre ces objectifs, la Stratégie nationale préconise d'agir sur tous les fronts : création d'institutions, moyens de subsistance de remplacement, interdiction et répression, campagnes d'information, justice pénale, réduction de la demande et coopération régionale. Le but ultime de la Stratégie est de parvenir à une baisse durable de la culture de

plantes narcotiques ainsi que de la production, du trafic et de la consommation de drogues illicites, en vue d'éradiquer totalement et durablement ces stupéfiants.

10. La FIAS continue de mettre l'accent sur la coordination entre les diverses institutions tout en renforçant le soutien opérationnel à l'appui des efforts de lutte contre les stupéfiants déployés par le Gouvernement afghan. Les équipes de reconstruction de province ont quant à elles continué de donner des orientations aux responsables de la planification au niveau des provinces, contribuant ainsi à promouvoir les programmes proposant d'autres moyens de subsistance et tirant profit des activités d'information. La FIAS s'est étroitement associée aux campagnes antidrogue menées par les gouverneurs des provinces et les a appuyées afin d'en garantir une efficacité maximale. Bien qu'elle ne participe pas directement à des opérations de lutte contre la culture de plantes narcotiques, elle a fourni un appui aux forces afghanes dans les domaines de la logistique et du renseignement, dans le cadre du mandat et des ressources actuellement consacrés à la lutte contre les stupéfiants. Avec la création du commandement unifié de la FIAS, la coordination du soutien apporté par la FIAS aux opérations de lutte contre les stupéfiants que mènent les forces gouvernementales afghanes, notamment avec l'équipe spéciale interinstitutions unifiée et le centre de coordination des opérations interinstitutions, a été simplifiée. La délégation de pouvoir récemment opérée par le commandant de la FIAS au profit du commandant du commandement intermédiaire unifié pour ce type d'opérations devrait encore alléger le processus.

Gouvernance

11. Pendant la période considérée, l'OTAN et la FIAS ont participé à la préparation de la Conférence de Londres du 28 janvier 2010, en coopération avec le Gouvernement afghan, par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi et de la communauté internationale. Cette participation a été particulièrement favorable à l'intégration civilo-militaire, les points de vue de la FIAS et de la direction de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan se rejoignant de plus en plus en ce qui concerne la voie à suivre en Afghanistan, problématique considérée comme essentielle, aussi bien par l'OTAN que par l'ONU, pour le succès de la mission de la FIAS.

12. La FIAS a apporté un soutien à tous les niveaux au Gouvernement afghan, notamment par l'intermédiaire des équipes de reconstruction de province, en encourageant le gouvernement central à s'impliquer aux niveaux des provinces et des districts et en aidant les gouverneurs à faire rayonner leur autorité et les gouvernements locaux à fonctionner. Outre l'équipe de reconstruction de province déjà en place à Wardak, de nombreuses équipes ont déjà sensiblement accru leur composante civile, les segments civils et militaires étant représentés à part égale au sein de plusieurs d'entre elles.

13. L'absence d'état de droit institutionnalisé, le niveau de corruption, l'absence de système carcéral véritable et la corrélation entre criminalité et insurrection sont autant d'éléments qui continuent d'influer sur le niveau de sécurité que la FIAS est en mesure d'assurer dans l'exercice de son rôle d'appui. Cependant, tous ces domaines essentiels devraient connaître une amélioration en 2010 grâce au consensus obtenu à la Conférence de Londres.

14. La FIAS travaille en étroite coopération avec les ministères du Gouvernement afghan pour les aider à développer le système de gestion des importations et des

exportations aux points de passage des frontières du pays. Des centres spéciaux de coordination aux frontières ont été mis en place en partenariat avec des pays donateurs et le Gouvernement en vue d'améliorer les services et installations aux points de passage des frontières commerciaux, le but étant d'aider le Gouvernement à recouvrer les recettes et à gérer les procédures douanières.

Victimes civiles

15. L'une des difficultés les plus importantes auxquelles la mission de la FIAS ait à faire face est la nécessité de limiter autant que possible le nombre de victimes parmi les civils. De concert avec ses partenaires des Forces nationales de sécurité afghanes, la FIAS s'emploie sans relâche à réduire les pertes civiles et les dommages collatéraux, et tout sera fait pour continuer sur cette voie. L'action menée actuellement en ce sens est d'une importance capitale car les effectifs des troupes continueront d'augmenter en 2010. La mise en œuvre de la directive tactique du commandant de la FIAS s'agissant des victimes civiles, plus particulièrement, a entraîné une nette baisse de la proportion des victimes civiles imputable aux interventions des Forces nationales de sécurité afghanes ou de la FIAS, la vaste majorité de ces victimes résultant de l'action des forces antigouvernementales. Par ailleurs, la FIAS poursuit ses efforts pour améliorer la communication et la transparence et pour faire en sorte que l'obligation de rendre des comptes soit respectée; le commandant de la FIAS continue d'insister sur le fait qu'il faut absolument éviter les victimes civiles et les dommages aux infrastructures et aux biens.
